

Les besoins du Ouessant (1)

(édité par l'Élevage des Lutins, Dominique Morzynski)

<https://ouessant-mouton.over-blog.com/>

Comme tout mouton, le Ouessant est un animal grégaire. Il est donc primordial d'élever ensemble au moins deux Moutons d'Ouessant.

Cadre de vie :

Pour sa mobilité et son bien être, le Ouessant doit disposer, au minimum, d'un espace de 1500/2000 m².

Herbivore, le mouton doit en conséquence disposer en permanence d'une surface en herbe pour se nourrir. Il faut compter 500 à 1000 m² d'herbage par animal pour se nourrir, selon la qualité de la prairie, le climat local, mais aussi selon les saisons et également les variations météorologiques. L'animal doit disposer de nourriture jour et nuit, ainsi que d'eau propre dont le besoin varie selon l'humidité contenue dans sa nourriture.

Structures :

Un abri, ouvert de préférence vers l'est, doit permettre aux animaux de se mettre au sec s'ils le souhaitent, en cas d'intempéries en particulier mais pas seulement. Leur parcelle doit également offrir zones ensoleillées mais aussi d'ombre ainsi que zones abritées du vent.

Clôtures du pré : le grillage dit à moutons, bien tendu, et d'une hauteur de 1m/1,20 m convient très bien pour les contenir, mais plus haut il est forcément toujours mieux pour limiter plus encore les intrusions de chiens qui divaguent un jour ou l'autre. Ne pas utiliser les filets électriques dans lesquels les Ouessant paniqués peuvent s'y prendre comme des sardines ou le bélier s'emmêler par les cornes, et cela d'autant plus quand le filet n'est pas, plus, électrifié.

Il convient d'éliminer les ronces et autres épineux bas du terrain, dans lesquels les Ouessant peuvent se retrouver piégés par la laine et mourir d'épuisement.

Alimentation :

Le Ouessant doit donc disposer d'herbage toute l'année, en évitant le surpâturage. L'herbe ne devrait jamais faire moins de 5 cm. En dessous c'est le signe de surpâturage, de surdensité d'animaux, au moins provisoire, par rapport à la surface broutée disponible.

Un foin pas trop vieux déposé au râtelier de l'abri permet à l'animal de compenser une herbe devenue rare ou peu nutritive, mais aussi d'apporter de la ration sèche quand l'herbe est trop humide. L'idéal est que les animaux en disposent à volonté, gérant d'eux mêmes leur alimentation.

En hiver ou autre période difficile (sécheresse), il peut être nécessaire de compléter avec des céréales (mélange d'orge et d'avoine à poids égal), en prenant toujours soin de commencer la distribution par une petite poignée par animal et par jour, puis augmenter progressivement sur plusieurs jours jusqu'à atteindre 100/120g maximum au quotidien, selon le gabarit du Ouessant. Ainsi le système digestif s'habitue à un apport nouveau et riche, sans risque de météorisation ou entérotoxémie pouvant être mortelles.

Cette règle de passage progressif vers une alimentation nouvelle (autre que le foin, lui sans danger) et riche est valable pour tout changement afin d'éviter choc alimentaire et surcharge : à l'exemple du déplacement vers une prairie plus luxuriante ... ou encore les distributions de pommes ou pain, etc, par ailleurs normalement non nécessaires.

Prévoir dans l'abri, c'est indispensable, un bloc de sel enrichi en minéraux et vitamines et spécialement prévu pour moutons, question de dosage et d'ingrédients. Dès une dizaine de Ouessant, le seau de minéraux, spécial moutons là encore, est plus adapté et plus appétant que le simple bloc.